

# LES PRATIQUES DE MOBILITÉ DES ETUDIANT·E·S ET DU PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE (2022)

**Principaux résultats de l'enquête – Février 2023**

**Gisana Riedo  
Louis Durussel  
Prof. Boris Wernli**

**Avec la collaboration du  
Prof. Patrick Rérat**

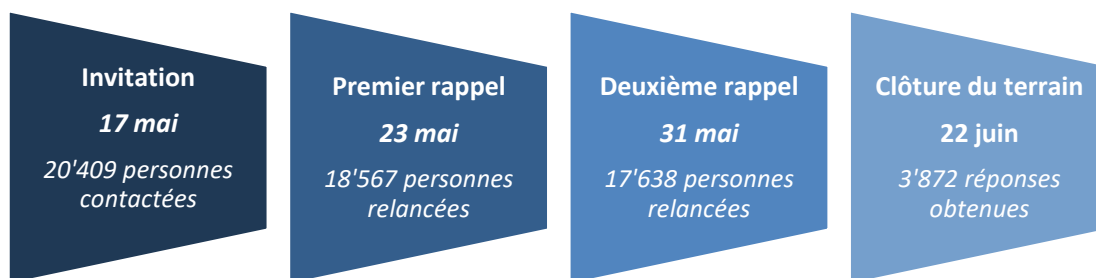
## Table des matières

1.	Introduction .....	2
2.	Une évolution dans la répartition des modes de transports ? .....	3
2.1.	Peu d'évolution des parts modales générales en direction du campus .....	3
2.2.	... mais des évolutions différenciées en fonction du statut .....	5
3.	Quels changements en matière de mobilité suite au Covid ?.....	6
3.1.	Une présence sur le campus moins fréquente et variable selon les jours.....	7
3.2.	Peu de changements dans l'heure d'arrivée, davantage pour les départs.....	9
3.3.	Une forte hausse de l'utilisation du vélo à assistance électrique .....	10
3.4.	Moins d'abonnements généraux, davantage de demi-tarif .....	11
3.5.	Un rapprochement du campus avec le Vortex ou un éloignement ? Les deux .....	12
4.	Pratique du télétravail et suivi d'enseignement à distance .....	14
4.1.	Télétravail avant et après la crise sanitaire.....	15
4.2.	Périodes et lieux de télétravail/d'enseignements à distance .....	16
4.3.	Les cours à distance, une pratique tant mobilisée ?.....	21
4.4.	Impact du télétravail et des cours à distance sur l'organisation personnelle .....	22

## 1. Introduction

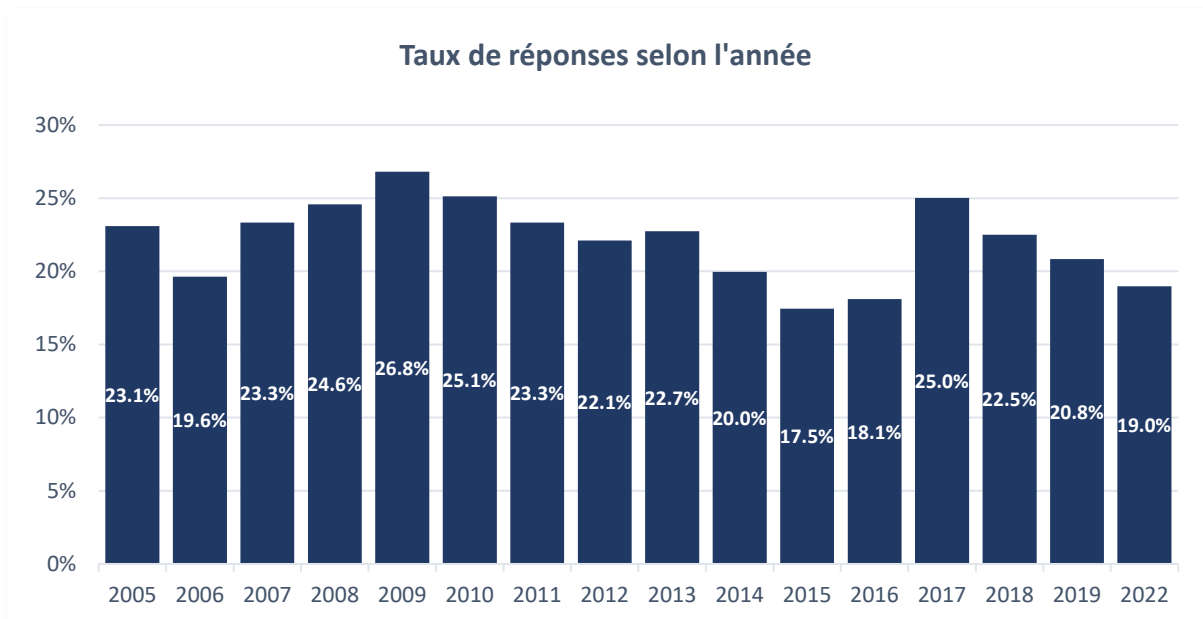
L'enquête annuelle portant sur la mobilité des étudiant·e·s et du personnel de l'UNIL a été introduite en 2005, puis a été confiée à FORS, en collaboration avec l'Institut de géographie et durabilité, en 2018. Après deux années d'absence en raison de la pandémie du Covid-19, cette enquête a fait son retour au sein de la communauté UNIL en 2022. Pour cette nouvelle édition de l'enquête, un module portant sur « le télétravail / l'enseignement à distance et la mobilité » a été intégré, en complément au socle de base du questionnaire. Ce nouveau module thématique avait pour objectif d'identifier les pratiques de télétravail des membres du personnel (administratif, technique et académique) et celles de suivi d'enseignement à distance des étudiant·e·s, afin de mesurer l'impact de ces pratiques sur les comportements de mobilité.

Le questionnaire a été programmé sur le logiciel d'enquête en ligne Limesurvey en français et en anglais. Un lien personnalisé a été envoyé le 17 mai 2022 par courrier électronique à l'ensemble du public cible (étudiant·e·s, personnel et annuaire de moins de 65 ans) figurant sur la liste de contacts fournie par le Centre Informatique de l'UNIL. Le nombre de personnes contactées s'élevait à 20'409. Ce lien personnalisé a ensuite permis d'adresser deux rappels aux personnes n'ayant pas encore complété l'enquête le 23 et le 31 mai 2022. L'enquête a été clôturée le jeudi 22 juin 2022.



Le nombre total de réponses recueillies s'élève à 3'872, soit un taux de réponse de 19.0%. Ainsi, la diminution de la participation observée en 2018 et 2019 comparativement à 2017 s'observe à nouveau en 2022, avec tout de même un ralentissement de la baisse de participation lors de cette dernière édition (Figure 1). La multiplication des enquêtes à la période où a lieu cette récolte de données continue à expliquer, au moins partiellement, la baisse des taux de participation. Toutefois, le nombre de réponses obtenues permet d'identifier les tendances principales en matière de comportement de mobilité de la communauté universitaire.

Figure 1 : Taux de réponse selon l'année



Afin de prolonger les séries historiques et présenter les comportements de mobilité dans la zone qui regroupe le plus grand nombre de membres de la communauté universitaire, la majorité des résultats présentés dans ce rapport concernent les personnes qui ont pour destination le campus de Dorigny. En regroupant les différents sites de ce campus, à savoir UNIL-Chamberonne, UNIL-Sorge, UNIL-Mouline, UNIL-Centre, UNIL-Lac et l'EPFL, celui-ci représente, en 2022, la destination de 87.9% des répondant-e-s. En revanche, sauf indication contraire, les résultats du nouveau module thématique prennent en considération l'ensemble des questionnaires complétés.

## 2. Une évolution dans la répartition des modes de transports ?

### 2.1. Peu d'évolution des parts modales générales en direction du campus ...

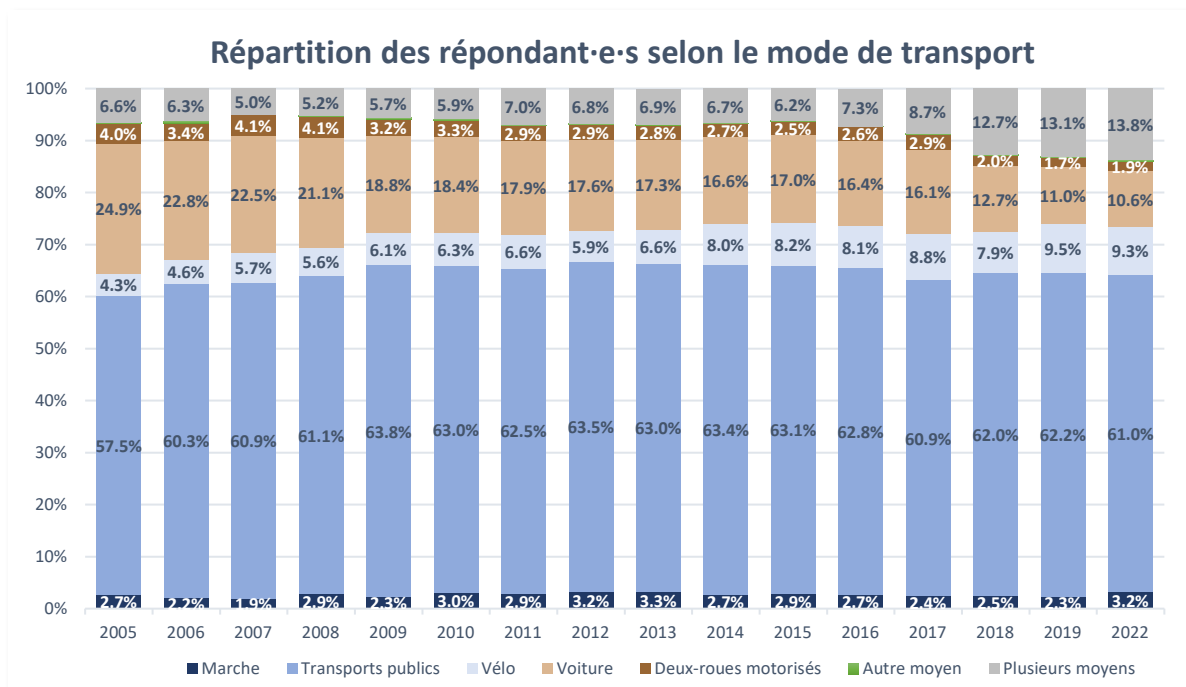
La figure présentant l'évolution de la répartition des répondant-e-s selon le mode de transport utilisé (Figure 2) montre que les comportements de mobilité des membres de la communauté universitaire ont peu changé comparativement à la dernière édition de l'enquête. En effet, la part modale des moyens de transports durables se maintient à un niveau élevé, avec près de trois répondant-e-s sur quatre (73.5%) qui rejoignent le campus au moyen des transports publics, en vélo ou à pied (respectivement 61.0%, 9.3% et 3.2%). Il convient néanmoins de noter que le cumul de ces trois parts modales a baissé de 0.5 point comparativement à 2019. Cette baisse est plus marquée au niveau des transports publics (- 1.2 point), qui restent néanmoins largement prédominants. A contrario, une augmentation de la marche est observée (+ 0.9 point). Par ailleurs, la part de l'intermodalité a également augmenté, pour atteindre son plus haut niveau depuis le début des mesures (13.8%).

En raison de l'essor de la pratique du vélo depuis la pandémie, une augmentation de la part modale de ce mode de déplacement était attendue. Toutefois, l'utilisation du vélo a très légèrement diminué comparativement à la dernière enquête pré-Covid (- 0.2 point). Si l'enquête ne permet pas d'identifier directement la raison de cette diminution, l'augmentation de la distance parcourue pour se rendre sur le campus observée en 2022 pourrait être un facteur explicatif (cf. point 3.5).

Malgré cette légère baisse de l'utilisation du vélo, l'écart entre ce mode de déplacement et la voiture continue à se réduire. Par ailleurs, même si la proportion du recours à la voiture ne baisse que très peu, cette diminution suffit pour établir le plus bas taux jamais atteint (10.6%). Avec 10.3%, cette marque est par ailleurs encore inférieure si l'on prend en considération l'ensemble des répondant-e-s, à savoir ceux qui se rendent sur le campus et ceux qui ont pour destination un autre lieu. Néanmoins, puisque la communauté universitaire continue à croître, le nombre de voitures présentes sur le campus continue à augmenter. Comme les années précédentes, les modes de déplacements tels que la marche (3.2%), les deux-roues motorisés (1.9%) et les moyens alternatifs (0.2%) ne concernent qu'une part très faible de la population.

En ce qui concerne l'intermodalité, les combinaisons de la voiture, du train et du métro (12.4%), du vélo, du train et du métro (10.2%) et du vélo et du métro (9.6%) sont les associations les plus représentées. Les analyses sur l'intermodalité mettent également en évidence une tendance à l'utilisation des moyens de transport durables avec 45.9% des répondant-e-s mobilisant uniquement des moyens de transport durables, alors que 98.7% comptent au moins un moyen de transport durable. Si seulement 5.9% des personnes effectuent leur trajet sans faire usage des transports en commun dans le cadre des combinaisons intermodales, 62.6% pratiquent au moins une forme de mobilité active, tel que le vélo, la marche ou d'autres moyens alternatifs actifs (par ex. la trottinette).

Figure 2: Évolution de la répartition des répondant-e-s selon le mode de transport utilisé depuis 2005



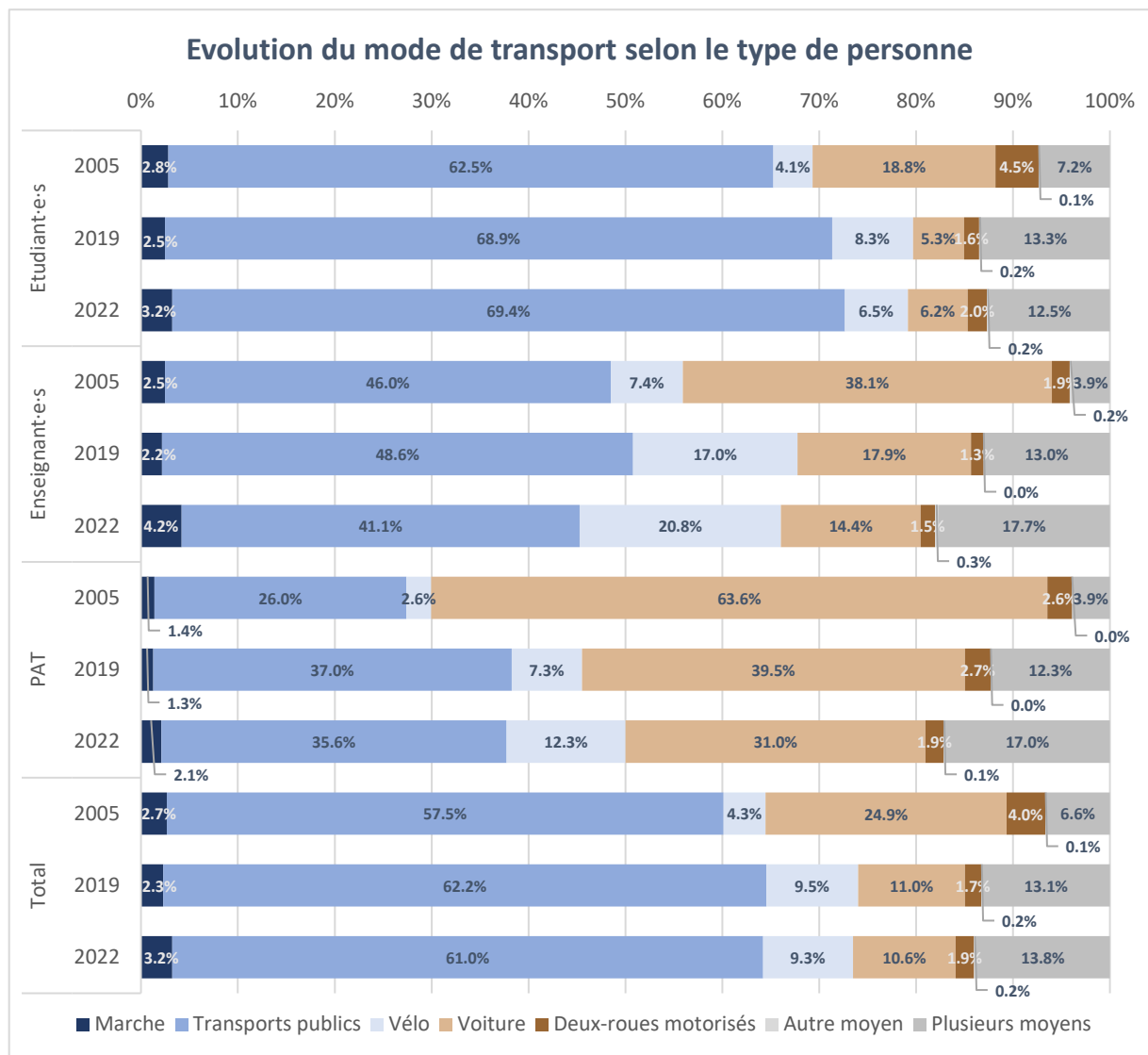
Si l'on s'intéresse aux déplacements à destination des bâtiments hors du campus de Dorigny, on constate que la marche est bien davantage utilisée (13.4%), notamment en raison de la plus faible distance qui sépare ces sites du centre-ville. Toutefois, la marche enregistre un léger recul comparativement à 2019 (14.9%). La combinaison de divers modes de transport est également plus présente qu'en direction du campus (15.7% vs 13.8%). A contrario, la voiture (7.9%), le vélo (6.7%) et les transports publics (53.5%) sont moins utilisés pour atteindre ces destinations.

Comparativement à 2019, l'utilisation de la voiture a davantage diminué hors du campus (-1.5 point) que vers celui-ci (-0.4 point) et une augmentation de la pratique du vélo s'observe lorsqu'on s'intéresse aux autres lieux (+0.8 point hors du campus vs -0.2 point vers le campus). Cette augmentation de l'utilisation du vélo pour atteindre les différents sites hors du campus pourrait s'expliquer, au moins partiellement, par l'augmentation du nombre de vélos à assistance électrique (VAE). En effet, ce mode de déplacement diminue la difficulté que peut représenter, en vélo, la variation topographique de la ville de Lausanne.

## 2.2.... mais des évolutions différenciées en fonction du statut

Si la répartition des modes de transports utilisés pour se rendre sur le campus de Dorigny a, de manière générale, peu évolué, des différences notables s'observent lorsqu'on s'intéresse de manière distincte au personnel administratif et technique, au personnel académique et aux étudiant-e-s (Figure 3).

Figure 3 : Répartition modale en fonction du type de personne, en 2005, 2019 et 2022



Si les transports publics restent le mode de déplacement le plus utilisé pour se rendre à Dorigny (61%), et ce pour tous les profils, l'utilisation de ce type de moyen de transport reste beaucoup plus marquée chez les étudiant·e·s (69.4%) qu'auprès du personnel (41.1% pour le personnel académique et 35.6% pour le PAT). En effet, les membres du PAT sont pratiquement deux fois moins nombreux à utiliser les transports publics que les étudiant·e·s. Par ailleurs, la part modale des transports publics a quelque peu diminué pour le PAT comparativement à 2019 (-1.4 points), alors que la baisse est beaucoup plus importante pour le corps enseignant (-7.5 points).

En ce qui concerne le recours à la voiture, celui-ci a fortement diminué auprès du PAT (-8.5 points). Toutefois, cette catégorie professionnelle continue à utiliser la voiture davantage que les autres statuts, avec près d'un tiers des membres du PAT (31%) qui rejoignent le campus par le biais de ce moyen de transport. La part modale de la voiture s'est également réduite, bien que dans une plus faible mesure, auprès des enseignant·e·s (-3.5 points). A contrario, la proportion d'étudiant·e·s qui prend la voiture pour atteindre le campus a légèrement augmenté comparativement à 2019 (+0.9 point).

Le résultat relatif à la baisse de l'utilisation du vélo présenté précédemment est à nuancer lorsqu'on s'intéresse aux différents profils. En effet, cette baisse est liée au renoncement de certain·e·s étudiant·e·s, qui représentent la majorité des membres de la communauté UNIL, à utiliser ce mode de déplacement en 2022 (-1.8 point). Les membres du personnel, que ce soit les enseignant·e·s ou le PAT, se sont davantage tournés vers ce mode de déplacement en 2022 qu'en 2019. Si la part modale du vélo a augmenté de 3.8 points pour le corps enseignant, l'augmentation est encore plus marquée pour le PAT pour qui la proportion d'utilisateur·trice·s a augmenté de 5 points entre les deux éditions de l'enquête (7.3% en 2019 contre 12.3% en 2022).

La hausse de la marche s'observe, quant à elle, auprès de chaque type de personnes, bien que celle-ci soit davantage marquée chez les enseignant·e·s (+2.0 points) que chez les étudiant·e·s (+0.7 point) et le PAT (+ 0.8 point). Le fait de cumuler plusieurs moyens de transport pour un déplacement a également augmenté pour le personnel, mais pas pour les étudiant·e·s.

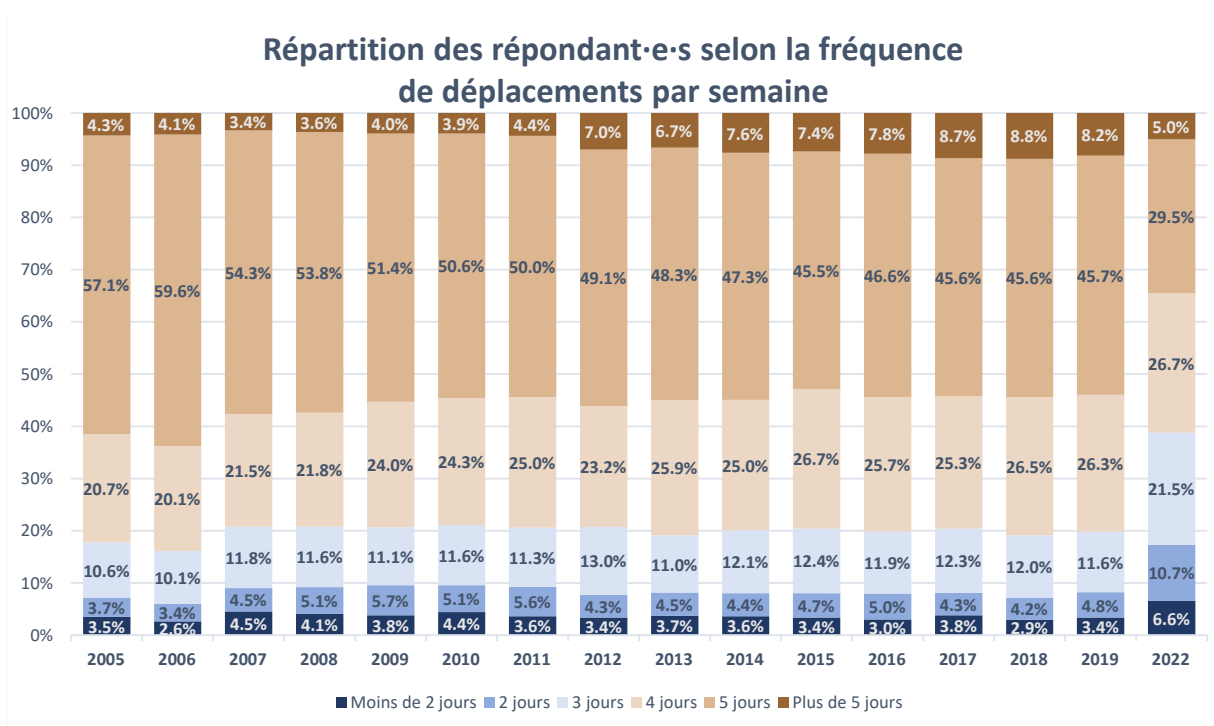
### 3. Quels changements en matière de mobilité suite au Covid ?

Si les parts modales globales ont peu évolué entre 2019 et 2022, plusieurs changements notables en termes de mobilité peuvent être mis en évidence. Le premier changement majeur concerne les jours de présence sur le campus, qui ont fortement diminué post-covid, avec de fortes variations selon les jours, ce qui engendre une diminution importante du nombre de personnes présentes sur le campus (et par conséquent du nombre de véhicules ou de l'affluence dans les transports publics) à certains moments. Un autre changement qui découle des nouvelles habitudes en matière de travail et de suivi d'enseignements concerne les heures d'arrivées et de départ du campus. Si, de manière générale, les arrivées restent fortement concentrées, les heures de départs sont, quant à elles, un peu moins condensées que par le passé. Deux autres changements à noter concerne le type d'abonnement de transports publics possédé et, comme mentionné précédemment, l'essor du vélo à assistance électrique. Finalement, l'évolution de la distance parcourue sera également évaluée pour identifier si un changement s'observe dans ce domaine.

### 3.1. Une présence sur le campus moins fréquente et variable selon les jours

Si le nombre de jours de présence par semaine était relativement stable depuis plusieurs années, les résultats de l'enquête 2022 diffèrent sensiblement des enquêtes précédentes sur ce point. En effet, le fort recours au télétravail et à l'enseignement à distance lors de la phase aigüe de la crise sanitaire a engendré une évolution des modes de travail / d'étude. Ainsi, la figure 4 montre la diminution du nombre de jours de présence sur le campus de la communauté universitaire dans son ensemble.

Figure 4 : Evolution de la fréquence de déplacement hebdomadaire depuis 2005



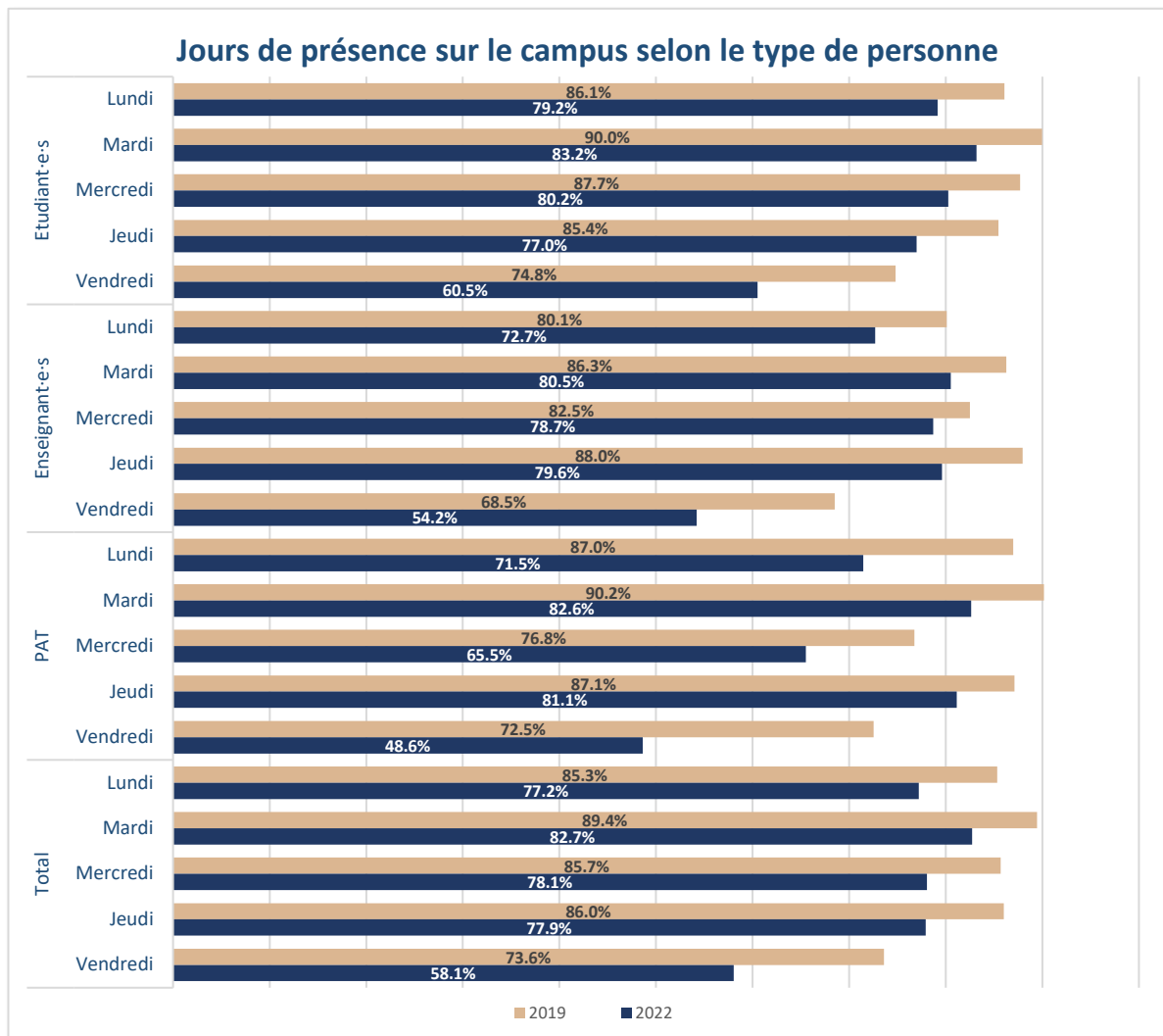
Si environ un tiers des personnes sondées (34.5%) continuent à être présentes à Dorigny cinq jours par semaine ou plus (contre 53.9% en 2019) et que le nombre de personnes se rendant sur le campus quatre jours par semaine est resté globalement stable (+0.4 point), le nombre de personnes qui se rendent sur le campus moins de quatre jours par semaine a sensiblement augmenté. La hausse la plus marquée concerne les personnes qui se rendent à l'UNIL trois fois par semaine (+ 9.9 points entre 2019 et 2022), suivie par celles qui s'y rendent deux fois (+5.9 points). Même le fait de s'y rendre moins de deux fois a augmenté, puisque la proportion dans cette situation a pratiquement doublé entre les deux points de mesure (6.6% contre 3.4% en 2019).

Les étudiant·e-s sont un peu plus nombreux à être présent·e-s plus de trois jours par semaine (64.1%) que les autres profils. À l'inverse, le PAT particulier est sensiblement moins nombreux à se rendre quatre fois par semaine sur le campus ou davantage (49.0% vs 57.8% pour les enseignant·e-s). Par ailleurs, 19% des membres du personnel administratif et technique sont généralement présents deux jours par semaine, alors que cette proportion descend à 11.2% pour le corps enseignant et à 9.2% pour les étudiant·e-s. La forte proportion du PAT travaillant à temps partiel (57.6% contre 32.8% pour les enseignant·e-s) explique en partie cette différence du nombre de jours de présence en fonction des statuts. Toutefois, la diminution des jours de présence, par rapport à 2019, est visible pour tous les statuts.



Si les parts modales ont peu évolué entre les deux dernières éditions de l'enquête, ce changement majeur dans la fréquentation du campus impacte de manière significative le nombre de véhicules présents sur le campus et l'affluence dans les transports publics. Ceci est du moins valable certains jours de la semaine, car, comme le montre la figure 5, la fréquentation varie sensiblement selon les jours et les profils. Les weekends ne sont pas représentés, car la fréquentation est faible, autant au niveau du personnel (entre 1.9% et 2.6%) que des étudiant·e·s ; bien que cette dernière catégorie soit un peu plus nombreuse à se rendre sur le campus le samedi (8.1%) et le dimanche (4.7%).

Figure 5 : Fréquentation du campus selon les jours de la semaine et le type de répondant·e·s



Quel que soit le profil, une diminution de la fréquentation du campus est observée chaque jour de la semaine. Toutefois, l'ampleur de la baisse varie fortement d'un jour à l'autre. Le recul le plus faible concerne le mardi (-6.7 points) ; jour où la fréquentation est la plus élevée. À l'inverse, le vendredi enregistre le plus fort recul, avec une baisse de 15.5 points. De ce fait, le vendredi, qui était déjà le jour présentant la plus basse fréquentation en 2019, rassemble désormais moins de six personnes sur dix au sein du campus.

Si la baisse observée le vendredi se retrouve de manière forte pour tous les statuts, celle-ci est nettement plus marquée au niveau du PAT (-23.9 points contre -14.3 points pour les autres statuts). Ainsi, en trois ans, la proportion du PAT à être présente le vendredi est passée de près de trois quarts de présence à moins de la moitié (48.6%).

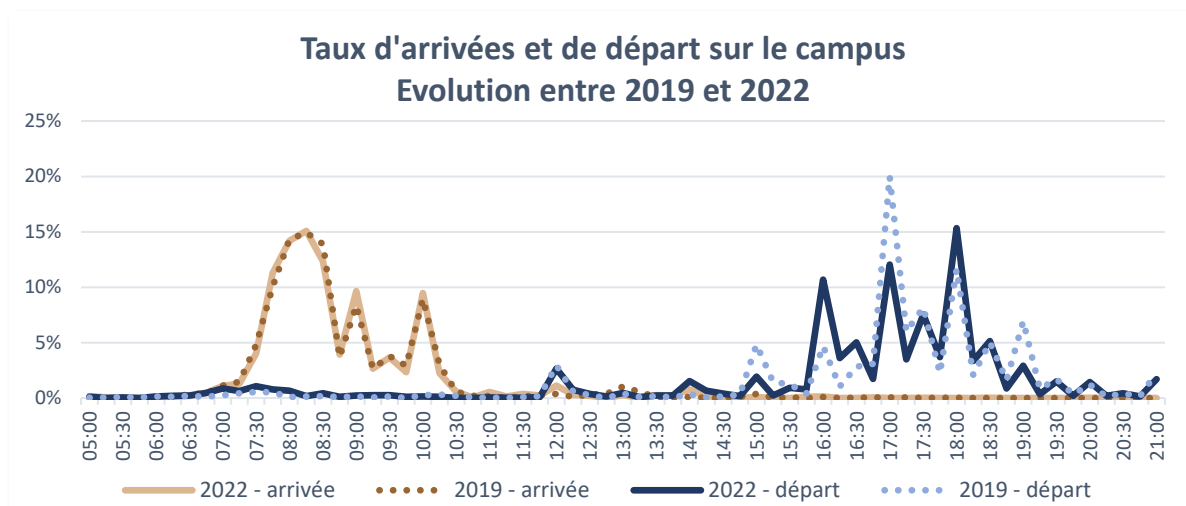
C'est par ailleurs pour ce profil que les plus fortes baisses sont observées, en raison notamment de la plus grande diminution du nombre de jours de présence sur site évoquée précédemment. Pour cette catégorie de la population universitaire, le lundi (-15.5 points) et le mercredi (-11.3 points), en plus du vendredi, ont enregistré un net recul. Au niveau des étudiant-e-s, un pic de présence est atteint le mardi, pour diminuer progressivement jusqu'au week-end, alors que pour les enseignant-e-s la proportion de personnes présentes est plutôt stable entre les différentes journées, à l'exception du vendredi.

Ainsi, malgré une augmentation constante de la communauté universitaire, cette baisse des jours de fréquentation du campus a eu pour impact, au moins les jours où l'affluence sur le campus est la plus faible, de diminuer la fréquentation des transports publics, et tout particulièrement du M1, et de réduire le nombre de véhicules stationnés sur le campus.

### 3.2. Peu de changements dans l'heure d'arrivée, davantage pour les départs

Si les jours de présence ont évolué entre 2019 et 2022, certaines adaptations sont également visibles lorsqu'on s'intéresse aux heures d'arrivées et de départ du campus. En se focalisant sur les mouvements de manière globale, on observe, comme le montre la figure 6, que les horaires d'arrivée sur le campus sont restés sensiblement les mêmes, avec un pic des arrivées entre 7h45 et 8h30 et deux pics moins marqués et plus brefs à 9h00 et 10h00. En revanche, en ce qui concerne les heures de départ, les variations par rapport à 2019 sont plus nombreuses. On observe la présence de trois pics successifs (et progressifs) de départ, à 16h00, 17h00 et 18h00, alors qu'en 2019 un pic principal était observé à 17h00, suivi d'un pic moins marqué à 18h00. Ainsi, si la proportion des départs ayant lieu à 18h est restée pratiquement inchangée, les départs à 16h00 ont pratiquement doublé, alors que les départs de 17h00 ont pratiquement été divisés par deux. Les départs à 15h00 et à 19h00 ont quant à eux sensiblement diminué en 2022.

Figure 6 : Heures d'arrivées et de départ du campus en 2019 et 2022



Si l'on s'intéresse aux différences en fonction du statut, on observe que la courbe des arrivées est restée pratiquement identique à celles de 2019 pour les étudiant·e·s, alors qu'on observe un report des arrivées des membres du PAT et une concentration des arrivées des enseignant·e·s. En effet, les membres du PAT sont moins nombreux à arriver entre 7h00 et 7h45 que par le passé (24.6% vs 45.9% en 2019) et davantage à se rendre sur le campus entre 8h45 et 10h00 (30.1% vs 21.4%). Le pic des arrivées pour ce statut se situe à 8h30 avec près de 16% des arrivées. Pour les enseignant·e·s la période de plus forte affluence se situe à 9h00. Celle-ci est par ailleurs plus marquée qu'en 2019, avec, en contrepartie, une diminution des arrivées à 8h30 et 9h30. On observe également auprès de cette population une augmentation des arrivées entre 11h00 et midi, même si cela concerne une faible proportion de répondant·e·s.

Pour les heures de départ, les courbes obtenues pour les différents statuts diffèrent sensiblement de celles obtenues en 2019. Pour les étudiant·e·s, un pic important de départ était observé à 17h00 en 2019. Celui-ci a été remplacé, en 2022, par trois pics moins prononcés à 16h00, 17h15 et 18h00 (avec respectivement 13.5%, 11.5% et 14.5% des départs). En dehors des pics, on constate également une diminution des départs à 15h (6.3% en 2019 2.4% en 2022), 15h15 (1.8% à 0.3%) et 19h (7.2% à 2.3%), mais une augmentation à 14h (0.4% 2019 1.8% 2022).

Le personnel administratif et technique est quant à lui plus nombreux à quitter le campus à 16h30, 17h00 et 18h00 que par le passé (8% vs 6.5%, 16.3% vs 14.1% et 14.7% vs 12.3% respectivement). En revanche, les départs dans les 30 minutes qui précèdent ces deux horaires ont diminué. Le pic des départs qui se situaient en 2019 à 17h30 a été remplacé par un pic à 17h00. Les départs restent toutefois élevés à 17h30 et 18h00 pour cette population.

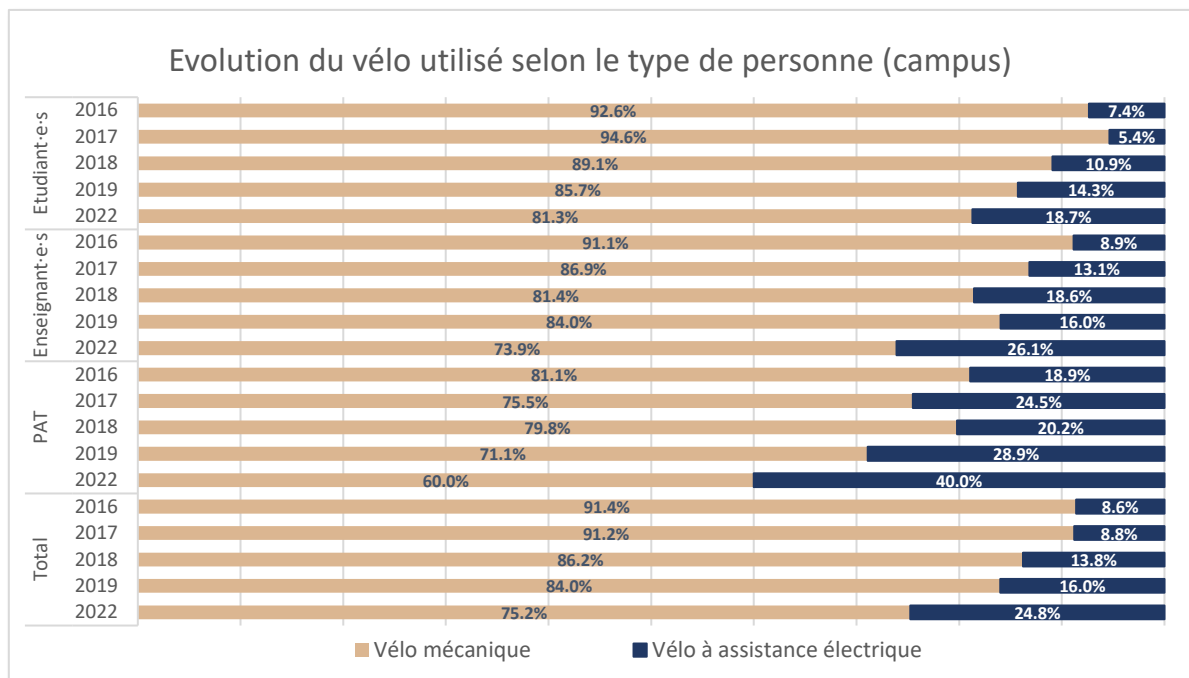
Les enseignant·e·s quant à eux concentrent encore davantage leur départ à 18h que par le passé. Cette tranche horaire représente le pic des départs avec environ 20% des départs ayant lieu à ce moment de la journée. On observe également une augmentation des départs à 16h, même si cela concerne un nombre beaucoup plus faible de personnes. A contrario, les enseignant·e·s sont moins nombreux à quitter l'UNIL à 18h30, 19h, 19h30 et 21h, qu'en 2019.

### 3.3. Une forte hausse de l'utilisation du vélo à assistance électrique

Indépendamment du statut et du lieu de destination, le vélo à assistance électrique (VAE) connaît une forte hausse de son utilisation comparativement à 2019 (+9.9 points). Cette différence est particulièrement marquée pour les répondant·e·s qui ont pour destination un bâtiment qui ne se situe pas sur le campus (+18.5 points). Ainsi, bien que cela ne concerne qu'un très faible nombre de répondant·e·s, 38.5% des cyclistes ayant pour destination un site hors du campus utilisent désormais un VAE pour le faire, alors que cette proportion est de 24.8% en direction du campus. Comme indiqué précédemment, ce résultat pourrait expliquer l'augmentation de l'utilisation du vélo pour rejoindre les sites en centre-ville, puisque le dénivelé lié à des déplacements au cœur de la ville de Lausanne peut plus facilement être réalisé au moyen d'un vélo à assistance électrique.

Si l’augmentation de l’utilisation de vélos à assistance électrique en direction de Dorigny s’observe pour chaque statut, cette transition est, comme le montre la figure 7, plus marquée auprès du personnel (+10.1 points pour les enseignant-e-s et +11.1 points pour le PAT) qu’auprès des étudiant-e-s (+4.4 points). Ainsi, plus d’un quart des vélos conduits par un-e enseignant-e et près de quatre vélos sur dix utilisés par les membres du PAT pour rejoindre le campus sont désormais des modèles à assistance électrique. En comparaison avec la première mesure du type de vélo conduit pour rejoindre le campus, la part de VAE a désormais pratiquement triplé, pour passer de 8.6% en 2016 à 24.8% en 2022.

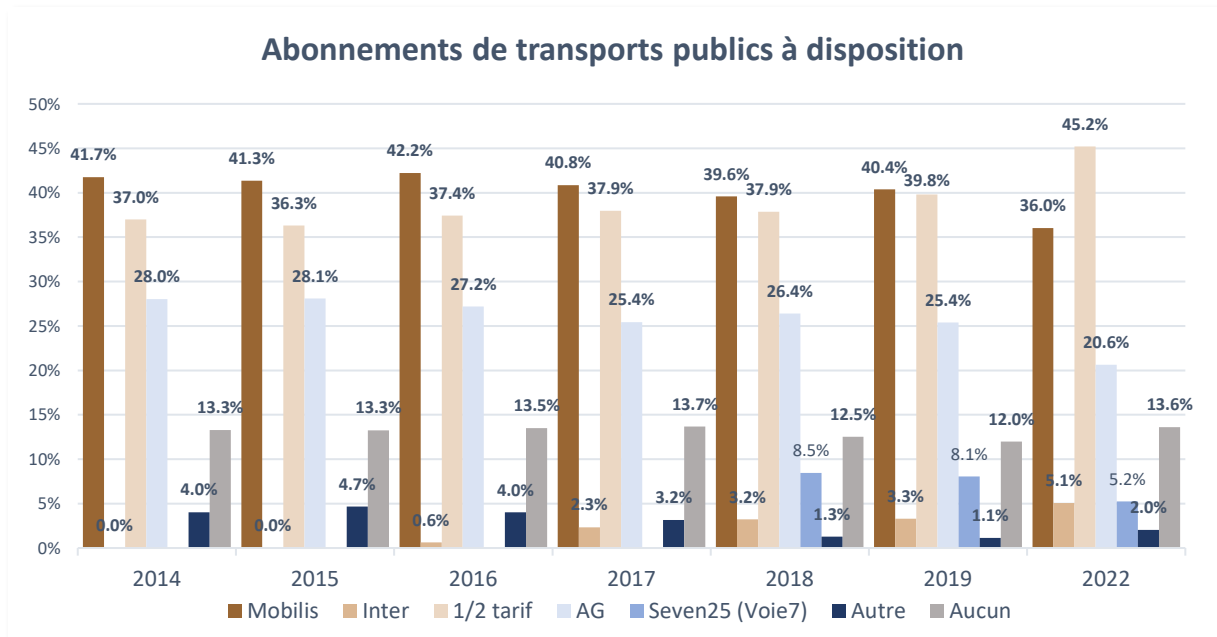
Figure 7 : Répartition du type de vélo utilisé selon le type de répondant-e-s



### 3.4. Moins d’abonnements généraux, davantage de demi-tarif

L’essor du télétravail et du suivi d’enseignement à distance semble également avoir impacté la possession d’abonnements. Si la proportion des membres de la communauté universitaire qui possédaient des abonnements tels que l’abonnement Mobilis, le demi-tarif ou l’abonnement général était globalement stable par le passé, on observe, en 2022, une baisse sensible de la possession de l’abonnement Mobilis (-4.4 points) et de l’abonnement général des CFF (-4.8 points). A contrario, on observe une augmentation de la possession du demi-tarif (+5.4 points). On peut également constater l’augmentation de la catégorie "Autre abonnement", où figure notamment le FlexiAbo mis en place par les Transports Publics Lausannois, suite à la pandémie. Ces résultats semblent indiquer un besoin, pour certains membres de la communauté universitaire, d’avoir en leur possession un abonnement moins coûteux ou offrant davantage de flexibilité.

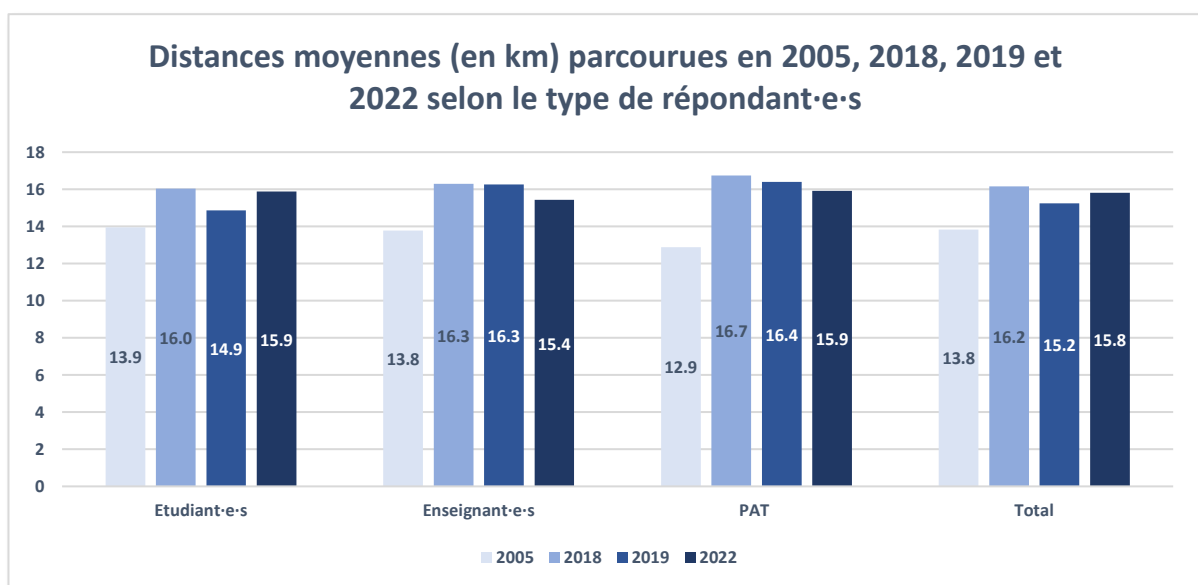
Figure 8 : Evolution de la possession d'abonnements



### 3.5. Un rapprochement du campus avec le Vortex ou un éloignement ? Les deux

Puisque la dernière enquête a eu lieu avant la pandémie, mais également avant la mise en fonction du Vortex, il était difficile de prévoir quelle serait l'évolution de la distance parcourue entre l'édition 2019 et 2022. Toutefois, après la baisse de la distance observée en 2019, la distance parcourue pour se rendre sur le campus en 2022 a ré-augmenté. Avec 15.8 km parcourus pour atteindre Dorigny, la valeur kilométrique (une fois les distances supérieures à 100km exclues) est à nouveau proche de celle de 2018 (Figure 9).

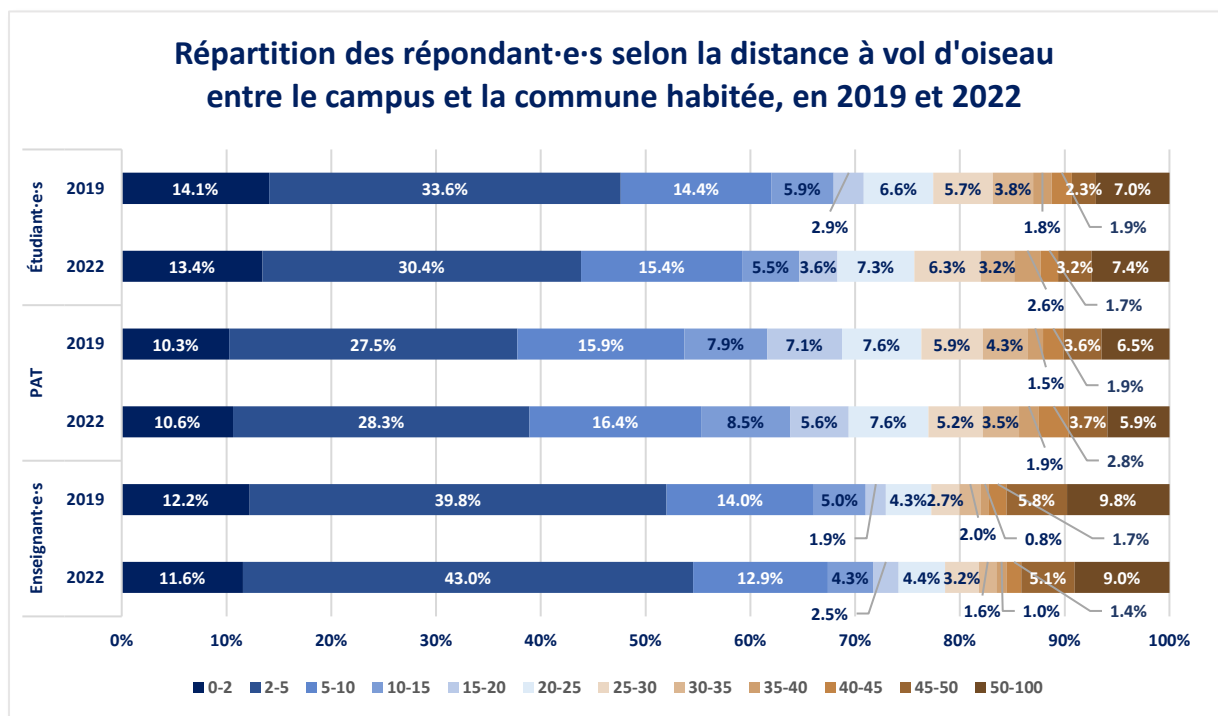
Figure 9 : Evolution de la distance parcourue selon le type de répondant-e-s



Puisque les logements proposés au Vortex sont principalement destinés aux étudiant·e·s, on aurait pu s’attendre à une diminution ou à une stabilisation de la distance parcourue, suite à l’ouverture de ce nouveau complexe, auprès de cette population spécifique. Or, l’augmentation générale de la distance parcourue présentée précédemment est, une fois que l’on s’intéresse aux différences de profils, visible uniquement auprès de la population estudiantine (14.9 km en 2019 et 15.9 km en 2022). En effet, le personnel s’est, quant à lui, rapproché, de manière globale, du campus par rapport à 2019 (diminution de 16.4 km à 15.9 km pour le PAT et de 16.3 km à 15.4 km pour le corps enseignant).

Lorsqu’on s’intéresse de manière plus détaillée à l’évolution des distances parcourues selon le type de répondant·e·s (Figure 10), une baisse du nombre d’étudiant·e·s vivant à moins de 5 kilomètres du campus universitaire peut être relevée (47.7% en 2019 contre 43.8% en 2022), contrairement aux enseignant·e·s, où une légère tendance à se rapprocher du campus est visible (54.6% des enseignant·e·s vivaient à moins de 5 kilomètres du campus en 2019 contre 52.0% en 2022). On peut également observer une légère augmentation des étudiant·e·s parcourant plus de 45 km pour se rendre sur le campus (10.6% en 2022 contre 9.3% en 2019), alors que dans un même temps la proportion d’enseignant·e·s parcourant cette distance a quelque peu diminuée (14.1% en 2022 contre 15.6% en 2019). Aucun changement majeur n’a été observée entre 2019 et 2022 pour le PAT.

Figure 10 : Répartition des distances à vol d'oiseau entre le campus et la commune des répondant·e·s



Ce résultat peut être mis en perspective avec l’analyse du point de départ des étudiant·e·s pour rejoindre le campus, où une augmentation des trajets en provenance de Chavannes-près-Renens (commune sur laquelle se situe le Vortex) est certainement observée, avec 2.5% des étudiant·e·s qui débutaient leur trajet dans cette localité en 2019 contre 4.0% en 2022<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> A noter que le Vortex n’explique probablement pas l’entier de cet effet, puisqu’il accueille 1’000 étudiant·e·s et qu’une part significative de cette population est inscrite à l’EPFL et non à l’UNIL.

En revanche, on observe également une diminution des trajets à partir des communes proches de l'UNIL que sont Renens (-0.8 point), Ecublens (-1.0 point) et Lausanne (-1.6 point). De manière générale, on observe une diminution des lieux de départ situés dans le canton de Vaud pour les étudiant·e·s (85.6% en 2019, 83.4 % en 2022) et une augmentation des déplacements en provenance du Valais (de 2.5% à 2.9%), des cantons hors suisse romande (1.2% à 1.5%) et des trajets transfrontaliers (2.3 à 3.7%).

Ainsi, cela tend à démontrer que, malgré l'augmentation importante du nombre de chambres disponibles aux abords directs du campus, un éloignement par rapport au campus a également été opéré par les étudiant·e·s, probablement en raison de la possibilité de suivre certains enseignements à distance.

#### 4. Pratique du télétravail et suivi d'enseignement à distance

Bien que certaines questions du socle de base du questionnaire auraient pu permettre de mettre en évidence certains changements qui découlent de l'émergence d'un fort recours au télétravail et à l'enseignement à distance durant et suite à la pandémie (ce qui, comme nous l'avons vu précédemment, a été le cas), il a semblé pertinent, suite à l'évolution des pratiques de travail et de suivi des enseignements, d'utiliser le module qui avait été laissé libre lors de la conception de l'enquête pour développer une série de questions sur « le télétravail / l'enseignement à distance et la mobilité ». Ce nouveau bloc thématique avait pour objectif d'identifier les pratiques de télétravail des membres du personnel (administratif, technique et académique) et celles de suivi d'enseignement à distance des étudiant·e·s.

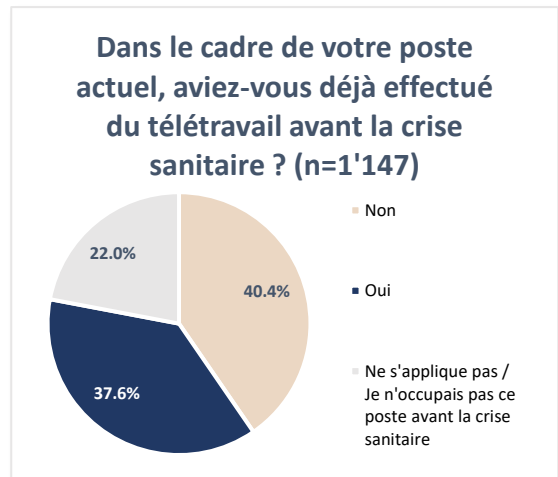
Avec 72.9% des membres du personnel ayant exprimé avoir effectué du télétravail durant les quatre dernières semaines et 82.7% des étudiant·e·s avoir suivi des cours à distance durant le semestre de printemps 2022, ce premier résultat confirme la nécessité d'établir un portrait des habitudes actuelles de la population universitaire en termes de télétravail et d'enseignement à distance et/ou hybride, dans un contexte post-Covid, pour mieux prendre en considération ces effets dans l'étude de l'évolution des comportements de mobilité.

Afin d'étudier précisément les pratiques des membres du personnel et celles des étudiant·e·s, un module spécifique a été élaboré pour chacun de ces deux statuts, avec l'utilisation, lorsque cela était faisable et pertinent, de questions et échelles similaires pour permettre certaines comparaisons. Étant donné que c'est la pratique générale du télétravail et de l'enseignement à distance qui était visée par ce module, les questions ont été posées à toutes les personnes contactées, indépendamment de leur destination (campus et hors campus). Par conséquent, les résultats présentés dans ce chapitre sont issus de l'ensemble des questionnaires complétés.

#### 4.1. Télétravail avant et après la crise sanitaire

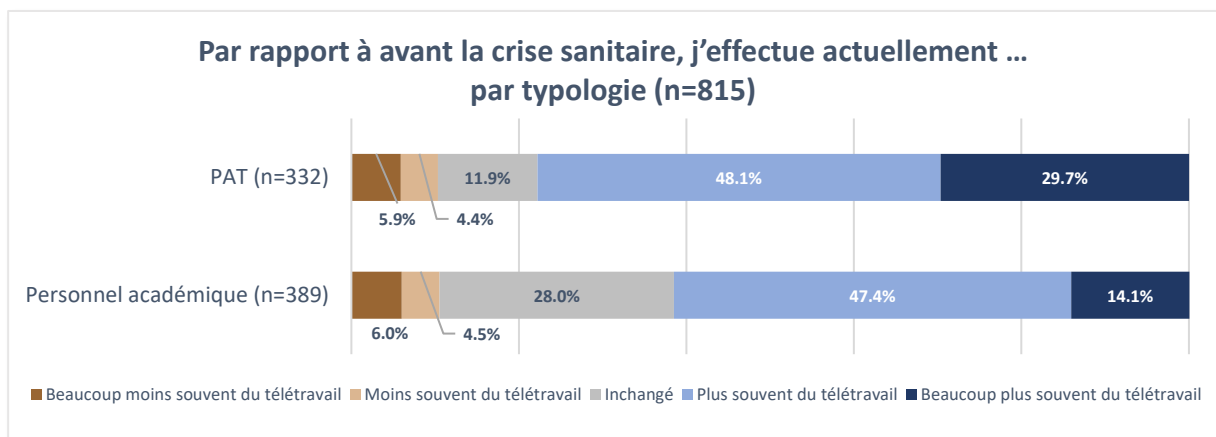
Les premières questions du module, qui se basent sur la pratique du télétravail avant et après la crise sanitaire permettent de constater que 40.4% des enseignant·e·s et du PAT n’avaient jamais effectué de télétravail avant l’apparition du Covid-19 contre 37.6% qui avaient déjà eu recours à ce mode de travail. Si aucune différence entre les enseignant·e·s et le PAT n’a émergé des résultats, on peut constater que la proportion des membres du personnel appartenant à la faculté de médecine et de biologie et ayant déjà effectué du télétravail avant la crise sanitaire est plus faible (35.6%) comparativement aux autres facultés (entre 48.1% et 76.3%).

Figure 11 : Télétravail avant la crise sanitaire



Dans la figure ci-dessous (Figure 12), on peut remarquer que 77.8% du personnel administratif et technique effectue actuellement plus de télétravail par rapport à avant la crise sanitaire contre 61.5% du personnel académique. En supplément, on peut noter que seulement 11.9% du PAT a vécu une modification de son temps de télétravail actuel par rapport à son temps de télétravail avant la crise sanitaire, ce qui est nettement inférieur en comparaison avec le personnel académique (28.0%). Aucune différence en matière de sexe, d’âge ou de faculté n’apparaît dans les résultats obtenus.

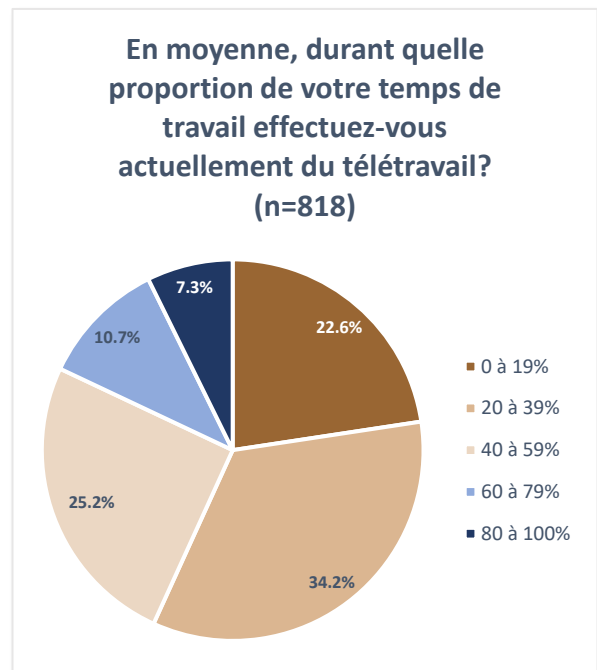
Figure 12 : Télétravail par rapport à avant la crise sanitaire, par typologie





À propos des proportions de télétravail effectué par les membres du personnel et du PAT, on peut constater que la catégorie la plus représentée est la catégorie « 20 à 39% », avec un pourcentage de 34.2%. La proportion de télétravail comprise entre 20 et 39% est le plus souvent pratiquée par des employé·e·s ayant un taux de travail allant de 40 à 59% (41.1%), de 60 à 79% (43.0%) et de 80 à 99% (40.1%). En ce qui concerne les personnes ayant un emploi à plein temps, la proportion de télétravail est plus diversifiée, avec 24.7% effectuant entre 0 et 19% de télétravail, 30.9% effectuant entre 20 et 39% et 26.4% effectuant entre 40 et 59%. Enfin, on peut aussi noter qu’une partie des employé·e·s ayant un taux de travail compris entre 20 et 39 % et entre 40 et 59% effectuent plus de 80% de leur travail en télétravail (respectivement 17.7% et 14.5%).

Figure 13 : Proportion de télétravail



## 4.2. Périodes et lieux de télétravail/d’enseignements à distance

### 4.2.1. Habitudes en matière de périodes de télétravail/d’enseignements à distance

La seconde partie de ce module concerne l’analyse des périodes de télétravail durant la semaine chez le personnel académique, administratif et technique, et d’enseignement à distance chez les étudiant·e·s.

Lorsqu’on s’intéresse aux habitudes en matière de périodes de télétravail (Figure 14) et de périodes d’enseignement à distance (Figure 15), on peut remarquer que la part modale entre les deux groupes est identique, avec une habitude générale plus prononcée à faire du télétravail ou de l’enseignement à distance durant une journée entière (respectivement 88.0% pour le télétravail et 46.3% et pour l’enseignement à distance). Si aucune différence notable par rapport au sexe n’a pu être identifiée par rapport à la catégorie « Journées entières », les femmes effectuent plus régulièrement des demi-journées de télétravail (29.5%) que les hommes (18.4%). Aucune différence concernant le statut, l’âge ou le type de faculté n’a pu être mise en lumière.

Concernant les étudiant·e·s (Figure 14), 17.3% suivent principalement à distance les enseignements qui ont lieu durant toute la matinée alors que seulement 7.7% suivent les enseignements de l’après-midi en non-présentiel. Ce sont plus précisément les cours présentés en début de matinée (24.9%) et en fin de journée (15.0%) qui sont les plus souvent suivis à distance. Aucune différence significative n’a été démontrée entre les périodes d’enseignement à distance et, respectivement, le sexe, l’âge et la faculté de l’étudiant·e.

Figure 14 : Habitudes des périodes de télétravail

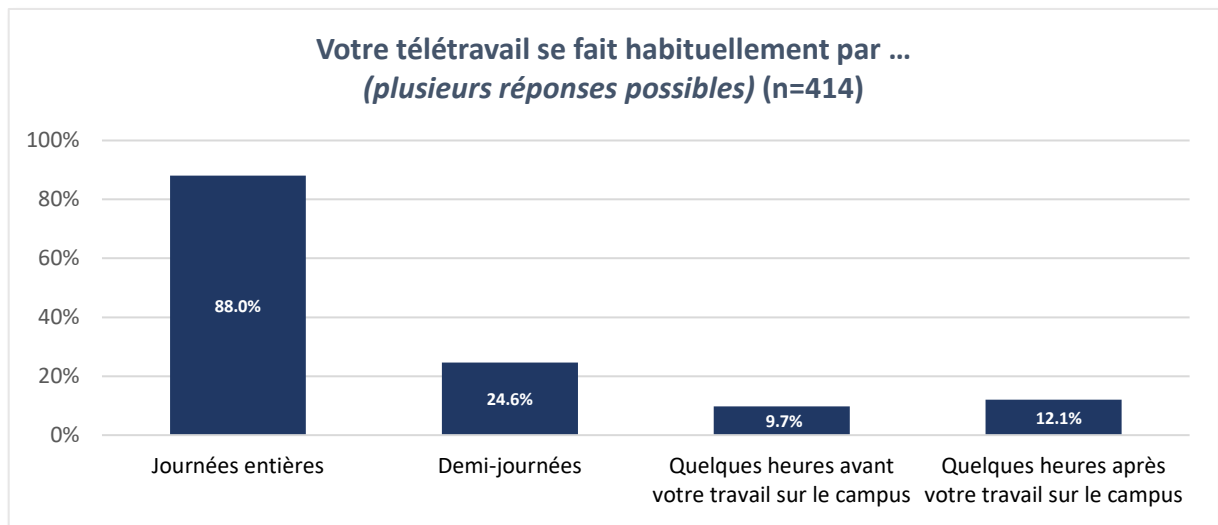
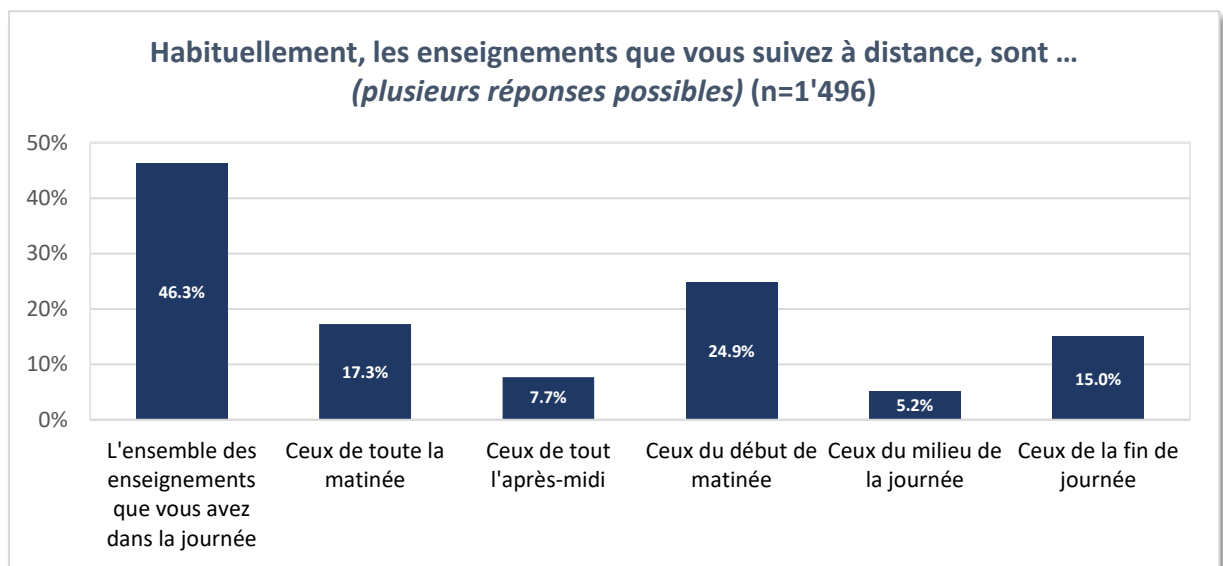
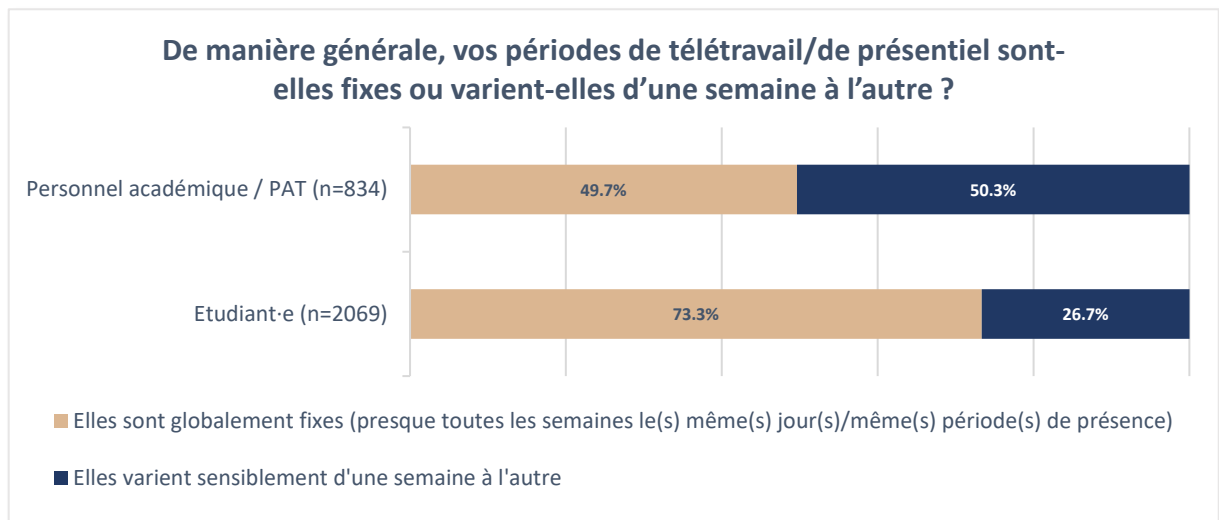


Figure 15 : Habitudes des périodes d'enseignement à distance



Un autre élément qui ressort de ce nouveau module est relatif à la variation des périodes de télétravail et de présentiel à travers la population universitaire (Figure 16). En comparant le personnel académique / PAT et les étudiant-e-s, on peut constater que près de la moitié du personnel académique, administratif et technique effectue des périodes de télétravail fixes entre les semaines alors que le pourcentage d'étudiant-e-s ayant des heures fixes de participation des cours en présentiel représente presque 75% (73.3%). On peut constater, de ce fait, que presque trois étudiant-e-s sur quatre suivent sensiblement les mêmes cours en présentiels chaque semaine. Concernant le sexe, l'âge et le statut, aucune différence entre les différents groupes n'a été observée. Seule une différence entre la faculté de médecine et de biologie et les autres facultés, chez les étudiant-e-s, a pu être constatée avec un pourcentage plus élevé de périodes en présentiel qui varient sensiblement d'une semaine à l'autre (respectivement 49.2% contre 20.7% pour l'ensemble des autres facultés).

Figure 16 : Périodes de télétravail/de présentiel fixes ou variables



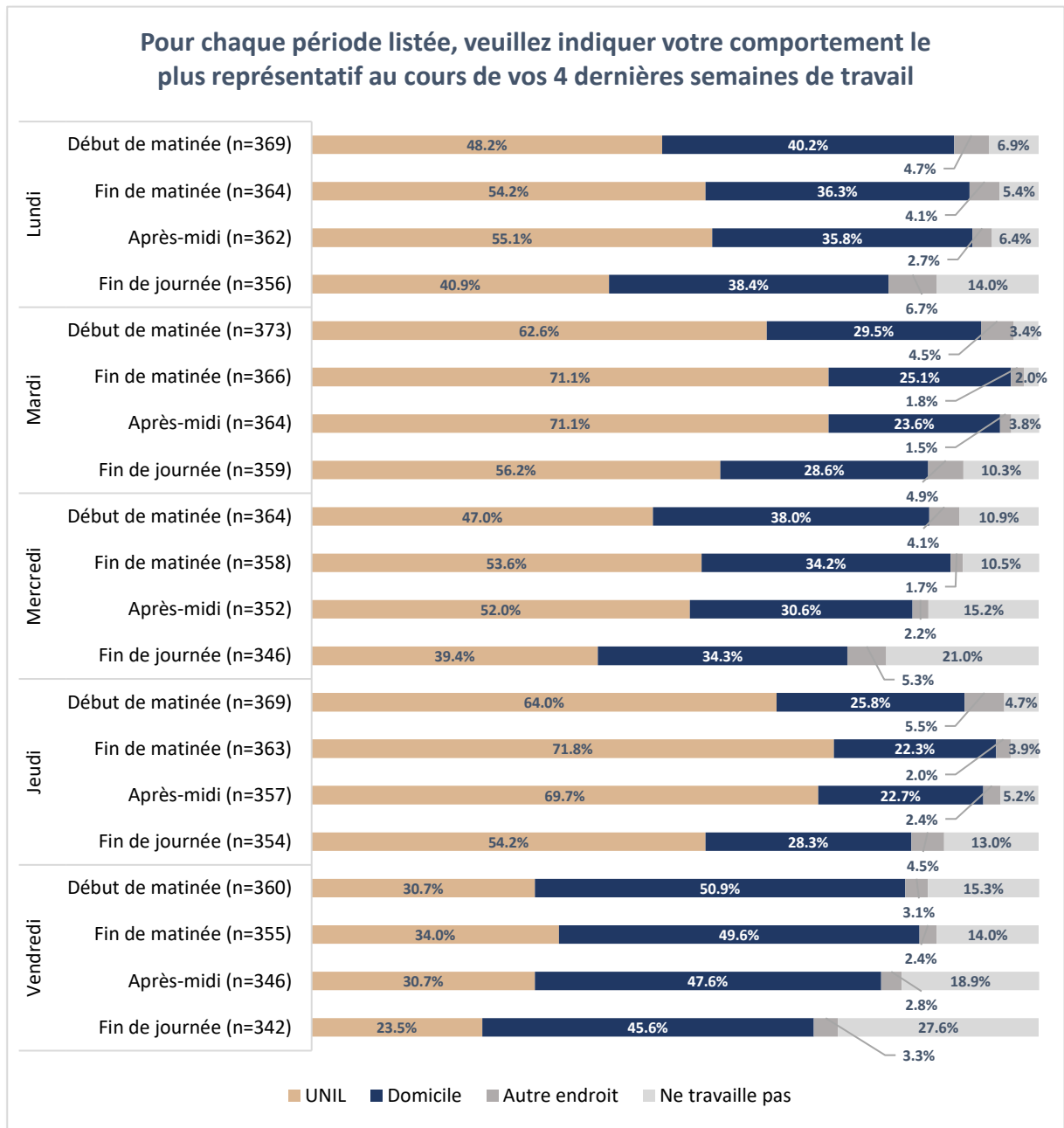
#### 4.2.2. Lieux de télétravail/d'enseignement à distance et périodes journalières

Au-delà des variations relatives aux habitudes de la population universitaire en matière de période de télétravail/d'enseignement à distance, on peut également constater que ces pratiques fluctuent suivant les différents jours de la semaine, comme laissent apparaître les résultats présentés au point 3.1. Ce sous-chapitre s'intéresse aux différences observées en termes de périodes de travail/suivi d'enseignement et au lieu utilisé pour le faire. Les répondant·e·s ayant indiqué avoir un rythme plutôt fixe de télétravail/de suivi d'enseignement à distance étaient amenés à indiquer pour chaque jour et période de la journée s'ils/elles travaillent/suivent un cours à cette période et le lieu où ils/elles se trouvent.

En ce qui concerne les habitudes journalières des membres du personnel académique, administratif et technique, il est tout d'abord important de mentionner qu'une part non-négligeable de cette population (57.6% pour le PAT et 32.8% pour le personnel académique) travaille à temps partiel et que, par conséquent, la proportion de personnes qui travaillent varie sensiblement d'un jour à l'autre. La Figure 17 met en évidence que le personnel, que ce soit académique ou administratif et technique, travaille plus régulièrement les mardis et les jeudis, alors que plus de 10% des personnes ont mentionné ne pas travailler le vendredi. En supplément, on peut également souligner que les périodes liées à la fin de la matinée et de l'après-midi sont les moments durant la journée où les membres du personnel académique/PAT travaillent le plus régulièrement en présentiel.

Si le travail en distanciel à domicile est globalement favorisé, une petite partie de l'échantillon travaille également à d'autres endroits que le lieu de travail ou de domicile, avec une préférence légère pour ces lieux en début de matinée et en fin de journée (environ 4 à 5% pour l'ensemble des jours). Aucune différence notable n'a été observée les jours du week-end, avec un pourcentage élevé de personnes ne travaillant pas les samedis et les dimanches (entre 85.0% et 95.0%).

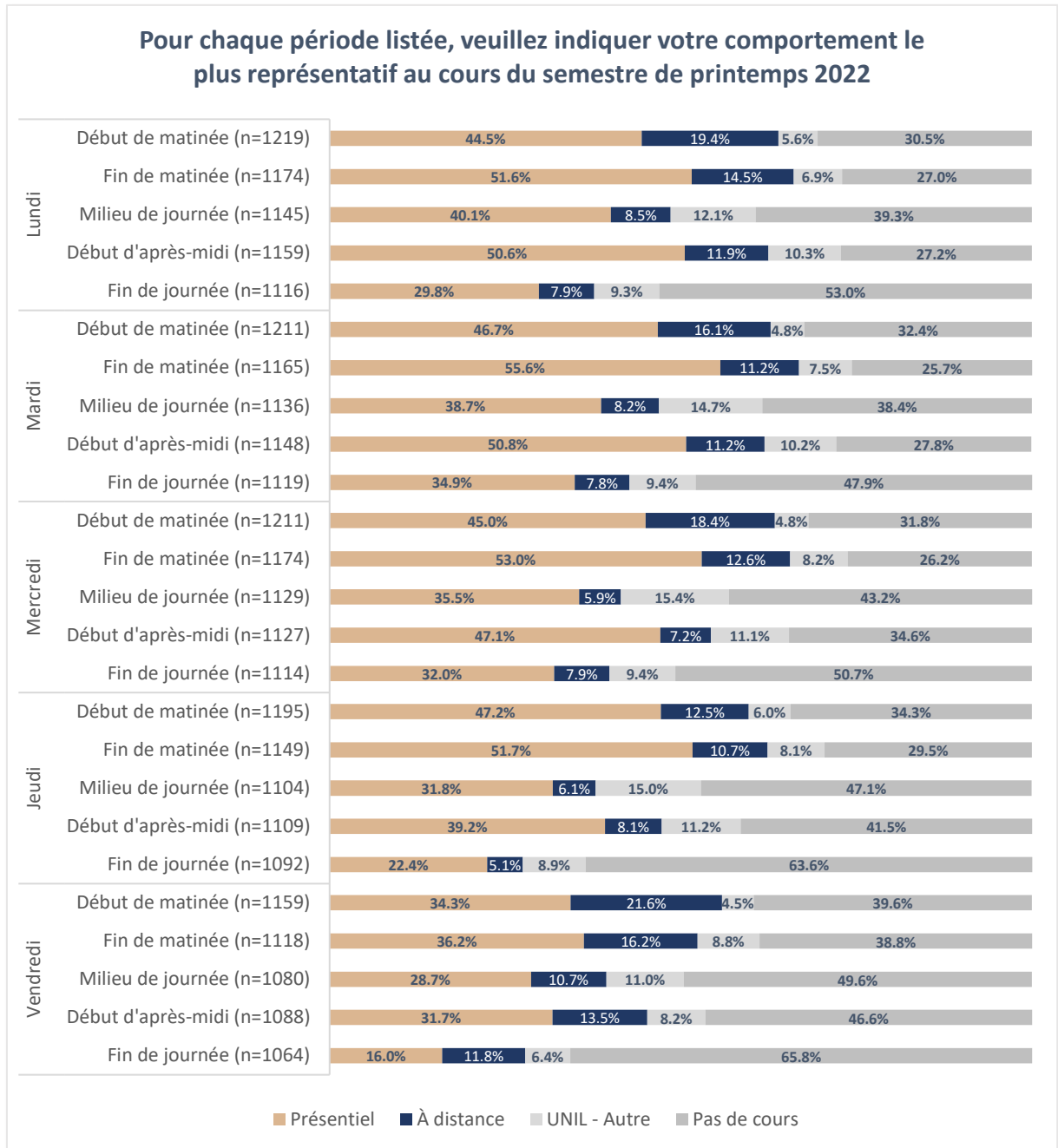
Figure 17 : Périodes et lieux de travail



Concernant les étudiant-e-s (Figure 18), on retrouve le résultat observé précédemment indiquant que c'est le vendredi qui est le jour où les étudiant-e-s suivent le moins de cours, en comparaison avec les autres jours de la semaine. Ce jour est également celui qui est privilégié pour suivre les cours à distance (que ce soit à domicile ou dans un autre lieu de travail en distanciel). En concordance avec les résultats de la figure 14 les cours en présentiel sont les plus souvent suivis lorsque ces derniers ont lieu en fin de matinée ou en début d'après-midi, contrairement aux cours en début de matinée, en milieu de journée et en fin de journée. De manière générale, on peut en outre noter qu'un plus grand pourcentage d'étudiant-e-s suit plus assidument les cours à distance à domicile durant la matinée (début et fin de matinée), mais que ce pourcentage diminue au fil de la journée, avec un plus grand nombre d'étudiant-e-s suivant leur cours en synchrone ou asynchrone sur le campus universitaire ou dans un autre lieu.

Comme pour les membres du personnel académique et du PAT, aucune différence significative n'a été mise en évidence les jours du week-end, avec un faible pourcentage d'étudiant-e-s se rendant sur le campus durant ces deux jours, alors qu'extrêmement peu de cours sont planifiés à ce moment.

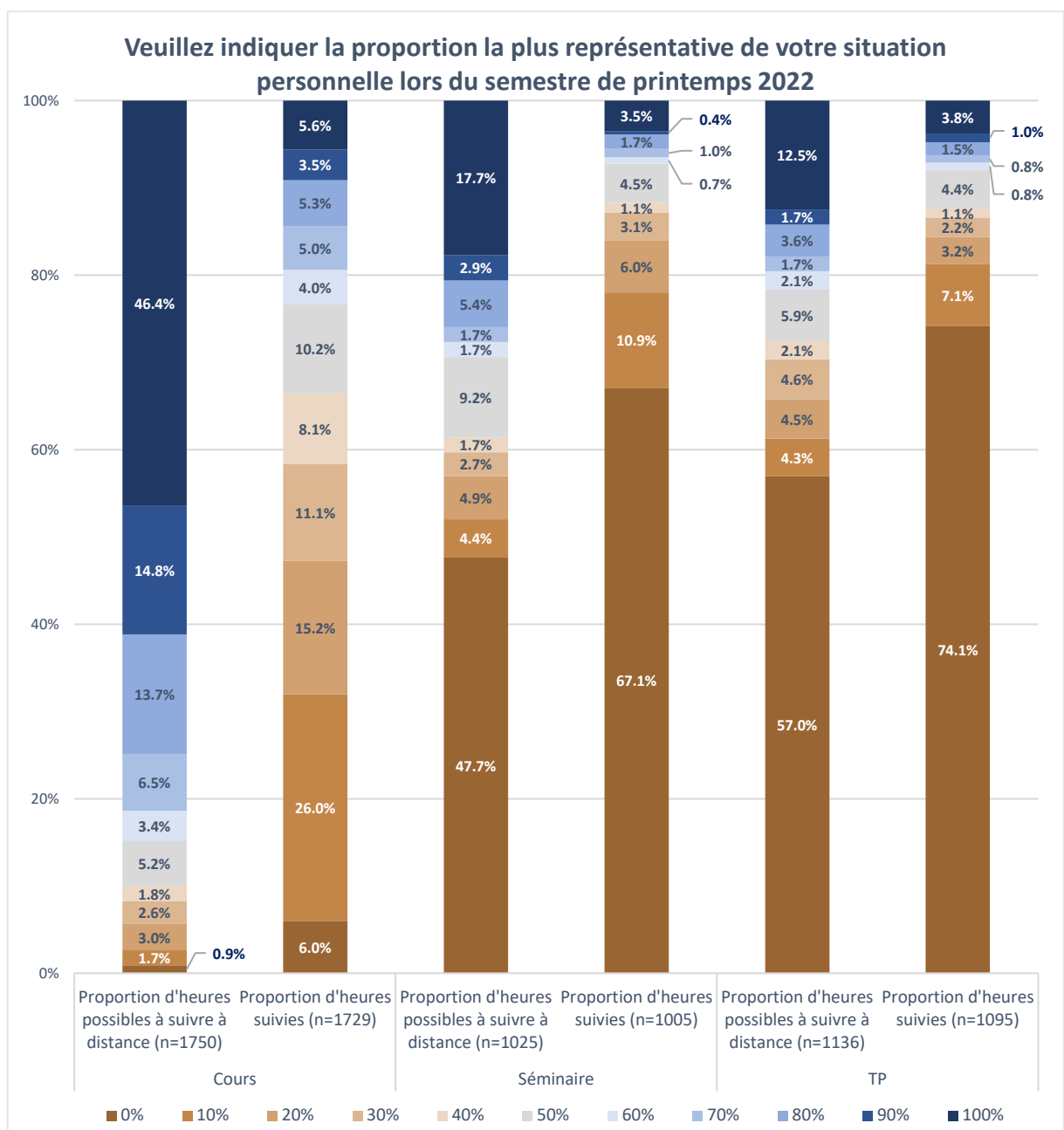
Figure 18 : Périodes et lieux de cours



### 4.3. Les cours à distance, une pratique tant mobilisée ?

Après avoir mis en exergue les pratiques des étudiant·e·s en matière d'enseignement à distance ou en présentiel par rapport aux périodes et aux lieux où les enseignements sont suivis, ce sous-chapitre met en évidence les proportions d'heures suivies en distanciel par rapport aux types de cours proposés dans le cadre de l'Université de Lausanne (à savoir les cours, les séminaires et les travaux pratiques). Comme le démontre la Figure 19, qui prend en considération les étudiant·e·s concerné·e·s par ces différents types de cours, près de 75% des étudiant·e·s ayant des cours ont la possibilité de suivre entre 80% et 100% de leur cours en distanciel. Il convient également de relever que 46.4% des répondant·e·s ont indiqué avoir la possibilité de suivre l'intégralité de leurs cours sans devoir se rendre à l'UNIL.

Figure 19 : Proportions des types de cours suivis à distance



Si l'UNIL propose un large choix d'enseignements pouvant être suivis à distance, près de la moitié des étudiant·e·s suivent à distance entre 0 et 20% de leurs cours hebdomadaires offrant cette possibilité. Les résultats montrent également une diversité dans les profils des étudiant·e·s, avec des pourcentages entre les différentes catégories compris entre 3.5% et 11.1% (seuls les catégories "10%", avec 26.0%, et "20%", avec 15.2%, font exception). Au sujet des séminaires et des travaux pratiques (TP), respectivement 47.7% et 57.0% des étudiant·e·s n'ont pas la possibilité de les suivre à distance, alors que 17.7% et 12.5% peuvent suivre l'intégralité de leurs séminaires et de leurs travaux pratiques à distance. Bien que certains enseignant·e·s proposent la possibilité de suivre leurs séminaires et travaux pratiques en distanciel, une grande majorité des étudiant·e·s (67.1% et 74.1%) préfèrent y assister en présentiel.

#### 4.4. Impact du télétravail et des cours à distance sur l'organisation personnelle

Finalement, les répondant·e·s étaient interrogé·e·s sur les possibilités qu'offraient le télétravail/le suivi des enseignements à distance en matière d'organisation personnelle. Les résultats présentés à la Figure 20 n'incluent pas les répondant·e·s ayant sélectionné l'option « non concerné ». Il est important, de souligner que 11.1% des étudiant·e·s et 9.0% du personnel ont répondu ne pas se sentir concernés par l'évitement des trajets aux heures de pointe. Les pourcentages respectifs s'élèvent à 17.0% et 11.7% pour le fait d'économiser des frais de déplacement, 15.0% et 30.3% pour le fait de passer plus de temps dans une autre résidence et 19.1% et 17.1% pour le fait de songer à habiter plus loin.

Les scores observés démontrent que l'impact positif du télétravail et des cours à distance a été vécu différemment chez les membres du personnel académique et du PAT par rapport aux étudiant·e·s. Concernant le fait d'éviter les trajets en heures de pointe, 77.0% des membres du personnel et du PAT ont exprimé que le télétravail a eu un impact positif sur leur organisation personnelle, alors que 65.1% des étudiant·e·s ont ressenti une répercussion des cours en ligne sur leur planification personnelle.

Si l'effet sur la mobilité durant les heures de pointe a été positif pour une grande partie des employé·e·s universitaires, 55.4% des membres du personnel ont énoncé que la pratique du distanciel permet aussi d'économiser sur les frais de déplacement. Les étudiant·e·s sont plus partagé·e·s sur cette question, avec 50.9% des étudiant·e·s suggérant que l'enseignement à distance n'a eu aucune influence contre 39.8% qui ont perçu un effet bénéfique sur leurs économies. Malgré le fait que plus de la moitié des étudiant·e·s n'ont ressenti aucune influence sur leurs finances, 59.3% ont déclaré avoir eu, grâce aux cours en ligne et enregistrés, davantage la possibilité de passer du temps dans une résidence autre que leur domicile. Pour les membres du personnel académique, administratif et technique, l'effet a été moins prépondérant, puisque 47.9% du personnel ont précisé que le télétravail n'a eu aucune influence sur cette mesure. Finalement, aucune différence notable n'a été observée entre le personnel et les étudiant·e·s sur le fait de considérer avoir un lieu de domicile plus loin du lieu de travail grâce au télétravail et aux cours en distanciel, puisque respectivement 52.6% et 57.9% des personnes ont répondu que cela n'a eu aucun ou peu d'impact sur leur organisation personnelle.

Figure 20 : Impact du télétravail/enseignements en ligne sur l'organisation personnelle

